

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000150 / 51982222
Lehnherr S.A., 2022 Bevaix
Logistique: chargement des produits frais dans les véhicules/camions de livraison
Besoin particulier de consommation
8 H, 1 F
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-000162 / 53851277
Sogecom S.A., 1227 Les Acacias
Service transport et livraison de journaux (quotidien)
Besoin particulier de consommation
15 H
01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)
- 14-000164 / 8531105
Sogecom S.A., 1008 Prilly
Service transport et livraison de journaux (quotidien)
Besoin particulier de consommation
1 H, 1 F
01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002549 / 52258403
Jowa S.A. Boulangerie Carouge, 1227 Carouge GE
Boulangerie express
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement)
- 14-000273 / 62216131
Manufacture des Montres Rolex S.A., 2504 Biel/Bienne
Secteur de production Ebauche section 1: Platines 31xx-3 / Platines 31xx-4
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 28 F
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-000165 / 41945340
Retraites Populaires Siège, 1003 Lausanne
Service informatique: intervention lors de problèmes techniques
sur les équipement, réseaux et applications IT du site
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-000288 / 41945340
Retraites Populaires Siège, 1003 Lausanne
Service informatique: travaux de maintenance, mise à jour, installation nouvelle
application IT dans l'entreprise
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

4 mars 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail